

République Française  
Département du Rhône  
Commune de Chaussan

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 02 Mars

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 02 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 27 février 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 27 février 2023

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Annik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Allain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, Mme Lagardette Marie-Gabrielle,

Membres excusés :

Pouvoirs :

M Grange Christophe donne pouvoir à M Guyot Didier

M Langlet Pascal donne pouvoir à M furnion pascal

Secrétaire de séance : Didier Guyot et Chantal Besson

### **D2023\_010 – Affectation des résultats**

Après avoir entendu, ce jour, la balance et les résultats de l'exécution du budget visé par le comptable au 31 décembre 2022,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022,

Constatant que les documents ci-dessus présentent un excédent de fonctionnement de clôture de :

170 926,38€

Monsieur le Maire propose d'affecter comme suit les résultats :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	145 926,38 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	25 000,00 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	<b>170 926,38 €</b>
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	166 067,18 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-13 026,25 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E <b>0,00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H <b>170 926,38 €</b>
<b>1) Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement F	145 926,38 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	25 000,00 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Décide, d'affecter le résultat de fonctionnement comme expliqué ci-dessus

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
A l'unanimité

Le Maire

Luc Chavassieux

